



CfpcAG2020061IPV4

**ASSEMBLEE GENERALE
PROCES-VERBAL N° 4
REUNION DU 11 JUIN 2020
PAR VISIOCONFERENCE**

- Membres présents :**
- Individuels :* Colette Andrusyszyn, Francis Aubertin, Ivan Coste-Manière, Denis Daune, Jean-Paul Grandière, Pierre Grégoire, Bruno Guillotin, Jean-Pierre Langlais, André Leclercq, Jean-Pierre Lefèvre, Bernard Maccario, Chantal Malenfant, Thierry Messina, Marc Papillion, Gérard Perreau-Bezouille, Claude Piard, Bernard Ponceblanc, Michel Rieu, Jacqueline Rocher, Richard Roussel, Bernard Saint-Jean, Michel Samper, Yves Touchard, Jean Vintzel, Edith Zitouni.
- Association :* A.E.S. Bourgogne-Franche-Comté (Daniel Gonthier)
- Municipalité :* Ville de Wattignies (Maurice Vandenabeel)
- CDOS :* Pas-de-Calais (Bruno Pieckowak), Saône-et-Loire (Bernard Ponceblanc).
- Fédérations :* AFCOS (Stéphane Hatot), FS ASPTT (Clément Chiron), FF Clubs Omnisports (Gérard Perreau-Bezouille), FF Force (Stéphane Hatot), FN Joinvillais (Bruno Guillotin), FSCF (Jacqueline Rocher/Jean-Marie Jouaret), Parachutisme (David Roth), FF Triathlon (Bernard Saint-Jean).
- Membres représentés :** Nicole Darrigrand (André Leclercq), CRITT Sport Loisirs (André Leclercq), Bertrand During (Jean Vintzel), Robert Lacroix (Daniel Gonthier), CDOS Nord (Colette Andrusyszyn), CDOS Val d'Oise (Pierre Grégoire), FF Clubs de la Défense (Jean-Paul Grandière), FF Judo (André Leclercq), FF Tir à l'arc (Thierry Messina), FFSU (Colette Andrusyszyn).
- Invités présents :** Alain Delamare, Eric Kueny, Gilles Lecocq, Jean-Pierre Mougin, Anne-Sophie Thébault, Jean-Marie Turgis.
- Membres excusés :** Odette Durand, Erich Batailly, CROS Auvergne-Rhône-Alpes, CDOS Drôme, CDOS Hautes-Alpes, FF Golf, FF Hockey-sur-glace, FF Sport Travailiste, FF Sports pour tous.
- Invités excusés :** Denis Masegla (président du CNOSF), Thierry Terret (délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques 2024), Jean Durry (président d'honneur), Alain Calmat (président honoraire), Edmond Seuillard (trésorier honoraire).

SOMMAIRE

I. Ouverture par le président.....	3
I.1. Liste des présents.....	3
I.2. Accueil des personnalités et des invités.....	3
2. Actualités.....	3
2.1. Situation sanitaire.....	3
2.2. CNOSF.....	3
2.3. Paris 2024.....	4
3. Adoption du P.V. n° 3 de l'AG du 4 avril 2019.....	4
4. Rapport moral (André Leclercq).....	4
4.1. Rapport d'activités.....	4
4.2. 12 ^{ème} Forum international de la jeunesse - Mâcon du 24 au 31 août 2019 (Bernard Ponceblanc).....	5
4.3. Le colloque Pierre de Coubertin 2019 organisé par l'ILEPS à Cergy-Pontoise (Gilles Lecocq).....	6
4.4. L'UVFMS (Michel Rieu).....	7
4.5. Publications (Claude Piard).....	8
4.6. Les cercles Pierre de Coubertin.....	9
4.7. Récompenses.....	12
4.8. Conclusions du président.....	13
5. Rapport financier du trésorier (Francis Aubertin).....	15
6. Rapport du vérificateur aux comptes (Bernard Saint-Jean).....	16
7. Cotisations et budget prévisionnel.....	16
7.1. Cotisations 2020 et 2021.....	16
7.2. Budget prévisionnel 2020.....	17
8. Projets 2020.....	18
8.1. Récompenses du CFPC (Thierry Messina).....	18
8.2. 70 ^{ème} anniversaire du CFPC (Jean Vintzel).....	19
8.3. "Olympisme et fraternité" : stratégie de développement des cercles (André Leclercq) ...	20
8.4. Agenda 2020/2021 (Thierry Messina).....	22
9. Colloque 2021 (Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario).....	22
10. Questions diverses.....	23
10.1. Déménagement (Thierry Messina).....	23
10.2. Interpellation.....	24

I. Ouverture par le président

Le président ouvre la séance à 18h05 en adressant aux membres, et à leurs proches, qui ont été touchés par la Covid-19 ses souhaits de total rétablissement. Malheureusement, certains ont eu à déplorer des décès comme Edith qui a perdu son frère et à qui l'assemblée générale présente ses condoléances. Des membres ont des problèmes de santé en dehors du virus, le président leur souhaite de les surmonter avec une pensée particulière pour Claude Fleuridas.

I.1. Liste des présents

38 personnes sont connectées pour cette A.G. virtuelle (47 avec les pouvoirs). André Leclercq présente les excuses de Denis Maseglia retenu par une obligation importante, de Thierry Terret qui s'était empressé de répondre favorablement avant de devoir se rétracter et qui suit avec intérêt les activités du CFPC, ainsi que celles des personnes ou organisations indiquées en 1^{ère} page de ce procès-verbal.

Les conditions techniques sont satisfaisantes pour le déroulement de cette réunion.

I.2. Accueil des personnalités et des invités

Le président salue la présence de Jean-Pierre Mougin (président de l'AFSVFP et vice-président du CNOSF) avec lequel le CFPC entretient des relations permanentes.

Il accueille avec plaisir des invités particuliers : Alain Delamare, qui envisage un Cercle de Normandie, Eric Kueny qui prend contact dans la suite des valeurs partagées à l'occasion d'un camp olympique, ainsi que Anne-Sophie Thébault, sollicitée professionnellement par le CFPC pour l'assister dans sa recherche de mécénat.

2. Actualités

2.1. Situation sanitaire

Le CFPC applique évidemment les consignes sanitaires tout comme il est affecté par les conséquences économiques et financières de la crise.

L'assemblée générale n'a pu se tenir le 19 mars en présentiel comme programmé, d'où le report à la présente réunion en visioconférence. L'ordre du jour reste le même sur le plan réglementaire, avec les documents préparatoires alors déposés sur le site web. Il a cependant été allégé, ainsi les remises de prix, labels et médailles prévues ne peuvent avoir lieu.

Les incertitudes sanitaires entraînent une instabilité budgétaire et tout budget prévisionnel sera contredit en permanence par l'évolution de la crise.

2.2. CNOSF

Dans l'actualité du CNOSF, quelques points méritent particulièrement notre attention.

2.2.1. « Pacte de Loyauté »

Pour surmonter les problèmes récurrents de relations difficiles entre fédérations unisports et fédérations omnisports (surtout liées à la question des licences : affiliations et prix), une nouvelle tentative de conciliation est en cours sous l'appellation « Pacte de loyauté ».

Le CFPC souhaite très vivement un plein succès à cette démarche pour que ce pacte soit voté lors de l'assemblée générale du CNOSF le 29 juin afin de préserver la solidarité du mouvement sportif français.

2.2.2. « Soutiens ton club »

L'opération solidaire "Soutiens ton Club" a été lancée pour minimiser les conséquences économiques de la crise sur les associations sous forme d'une plateforme de dons au bénéfice des clubs sportifs (<https://www.soutienstonclub.fr>).

2.2.3. Sport en France, la chaîne du mouvement sportif

La chaîne *Sport en France* est au service de tous les sports, de toutes les fédérations et de leurs clubs. Le CNOSF se donne ainsi les moyens de promouvoir ses actions et celles de tous ses membres en diffusant des sports méconnus ou pas, mis en valeurs au grand public à la télévision.

2.2.4. Mon Club Près de Chez Moi

Be Sport (<https://www.besport.com/>) met en œuvre la plateforme « *Mon club près de chez moi* » (beta.monclubpresdechezmoi.com) afin de la rendre opérationnelle pour l'assemblée générale du CNOSF le 29 juin. Le CFPC aura sa page sur cette importante plateforme.

2.3. Paris 2024

Un fonds de dotation "Héritage Paris 2024" est institué pour soutenir des actions sur les thèmes suivants : santé et bien-être, réussite éducative et citoyenneté, inclusion/solidarité et égalité. Des informations détaillées sur le sujet nous parviendront fin juillet. Le CFPC s'inscrit pour une démarche collaborative avec Paris 2024.

3. Adoption du P.V. n° 3 de l'AG du 4 avril 2019

Résolution n° 1 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le P.V. de l'A.G. 2019.

4. Rapport moral (André Leclercq)

4.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités, rédigé par le secrétaire général Claude Piard, retrace sans commentaire l'action du CFPC soigneusement notifiée dans les procès-verbaux des réunions des instances. Ces procès-verbaux, adoptés par le Conseil d'administration pour les réunions de Bureau exécutif et approuvés par le C.A. pour ses propres réunions (ces P.V. sont définitivement adoptés de fait par l'Assemblée générale lors du vote du rapport moral) sont diffusés sur le site du CFPC.

Point particulier : le jeudi 5 mars 2020, le président annonçait par courrier électronique l'ajournement de l'assemblée générale du CFPC.

Tous les documents réglementaires étaient déjà publiés sur le site : procès-verbaux de réunions, rapport d'activités, rapport financier, budget prévisionnel... qui ne posaient pas de problème à être approuvés plus tard. Seul point urgent, il était proposé par le PV n° 13 du C.A. : « **2. Organisation du Bureau exécutif** : La place laissée ainsi vacante [par Isabelle Severino] est attribuée à Thierry Messina en tant que membre coopté. Il sera proposé à la prochaine A.G. de ratifier cette nomination avec l'objectif qu'il soit nommé dans la foulée Secrétaire général, en plein accord avec Claude Piard, qui reprend son poste de vice-président. »

Pour mémoire ; le président rappelle l'article 5 des statuts : « En cas de vacance, le C.A. pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée générale pour la même mandature ».

Résolution n° 2 : l'A.G. approuve à l'unanimité le remplacement d'Isabelle Severino au C.A. par Thierry Messina et confirme sa cooptation par sa nomination au secrétariat général pour la fin de l'olympiade.

Puis il introduit la présentation des points principaux du rapport d'activités par leurs responsables.

4.2. 12^{ème} Forum international de la jeunesse - Mâcon du 24 au 31 août 2019 (Bernard Ponceblanc)



Avec ses partenaires, la ville de Mâcon a accueilli le Forum international de la jeunesse des écoles Pierre de Coubertin. L'objectif est de pérenniser les principes d'éducation de Pierre de Coubertin.

Plus de 145 jeunes en provenance de 26 pays, encadrés par 35 professeurs ont été accueillis par le CDOS 71.

Sur cette semaine, divers thèmes ont été proposés sous la responsabilité de membres du Comité international Pierre de Coubertin : Inès Nikolaus, Elvira Ramini et Junko Tahara.

La présence des présidents Stephan Wassong et André Leclercq a montré l'intérêt que portent ces deux structures à ce forum.

Le soutien de la ville de Mâcon et celui du Conseil départemental ont été remarquables.

La France était représentée par une équipe composée pour la troisième fois consécutive par des lauréats du prix lycéens franco-allemand de Bourgogne-Franche-Comté. La Région a soutenu ce projet.

Les visites de Denis Masseglia, président du CNOSF, et d'Alain Arvin-Berod, philosophe du sport, ont été appréciées, tout comme la participation à la cérémonie de clôture de Thierry Terret, délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Une visite culturelle à Cluny en milieu de semaine a permis à tous de passer une journée agréable et de découvrir la Bourgogne moyenâgeuse.

La soirée relative à la présentation des délégations à la population mâconnaise sur l'esplanade Lamartine à Mâcon a donné à chaque délégation la possibilité de présenter les danses de leur pays. Ce fut un grand moment.

On peut retrouver ce forum à travers reportages, revue de presse, diaporama, vidéos et rapports sur le site du CFPC ou sur le site du CDOS de Saône-et-Loire : www.cdos71.asso.fr.

4.3. Le colloque Pierre de Coubertin 2019 organisé par l'ILEPS à Cergy-Pontoise (Gilles Lecocq)



Le thème du colloque 2019 du CFPC *L'Olympisme, un miroir et un aiguillon pour des sociétés en mutations* se trouve en première ligne face à des événements sanitaires qui bouleversent les rapports entre le sport et la société, l'éducation et la société, le sport et l'éducation. Le CFPC se retrouve lui-même en première ligne pour inscrire ses actions au sein de contextes provisoirement en manque de repères. Cinq anneaux caractérisent les prolongements du colloque 2019 du CFPC :

- Le **premier anneau** se construit autour de deux publications faisant suite au colloque 2019 du CFPC :
 - Une publication anglophone en lien avec la Revue *Diagoras* et le CIPC. Un numéro sera rendu public à l'été 2020 et sera accessible en ligne.
 - Une publication francophone qui reprendra les interventions du colloque 2019, dans la perspective des JOP 2024. Cette publication sera prête pour l'automne 2021, à l'occasion du prochain Congrès du CFPC.
- Le **second anneau** va s'inscrire en lien avec le thème du colloque du CFPC qui aura lieu en 2021 à Nice. Il concerne le dépôt d'un projet collaboratif européen auprès de la Commission européenne autour d'une thématique « Art, Sport, Héritage ».
- Le **troisième anneau** s'inscrit dans un contexte local, l'Île-de-France. Ainsi, par exemple, une perspective est à élaborer autour de la venue dans le département du Val-d'Oise de la délégation olympique des USA lors des JOP Paris 2024.

- Le **quatrième anneau** consiste à favoriser le positionnement du CFPC au sein du CIPC. L'objectif est de permettre à la francophonie de prendre sa place au sein de partenariats interculturels internationaux hors Europe. Trois partenariats sont en cours d'élaboration :
 - Un partenariat avec le Comité US Pierre de Coubertin en lien avec les JOP Los Angeles 2028.
 - Un partenariat avec la Préfecture d'Osaka et le Conseil départemental du Val-d'Oise, en lien avec les JOP de Tokyo 2021.
 - Un partenariat avec les réseaux britanniques qui œuvrent pour la transmission des liens qui se sont construits avec Pierre de Coubertin lors de ses déplacements au Royaume-Uni.
- Pour le **cinquième anneau**, il est laissé à l'appréciation de l'A.G. du CFPC la forme que celui-ci pourrait prendre ...

Pour le président, le cinquième anneau serait le lancement d'un cercle Pierre de Coubertin en Ile-de-France.

4.4. L'UVFMS (Michel Rieu)



4.4.1. Fonctionnement général

- Renouvellement et consolidation de la convention avec **l'Université Senghor** venue à échéance en juin 2019.
- Mise en place des **correspondants UVFMS** dans 10 pays africains (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, RDC, Togo).
- **Remise des diplômes** concernant l'enseignement engagé en 2017 : 13 lauréats /25 inscrits : promotion Fernand Plas.

4.4.2. Le développement du contenu pédagogique

Transfert de nos formations sur une nouvelle *plateforme* dans un but de simplification d'usage et d'économie budgétaire.

Développement de *chapitres* dans le module "Médecine du sport" :

- Médecine générale du sport : (coordonnateur : Dr Denys Barrault)
- Nutrition et sport : (coordonnateur : Pr Rudy Richard)
- Cardiologie du sport : (coordonnateur : Dr Jean-Claude Verdier)

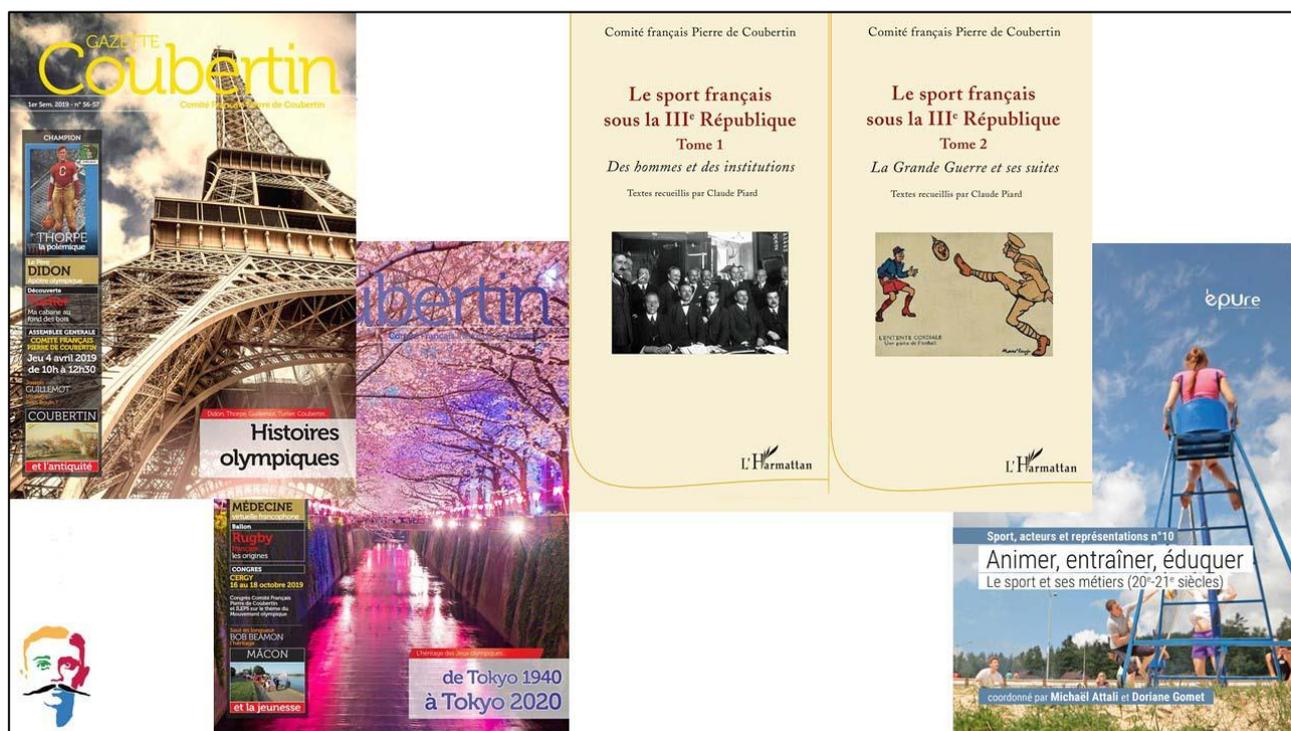
Mise en place d'un module "Pathologie de l'appareil locomoteur et sport" dont la conception a été confiée au Dr Yves Demarais.

4.4.3. Attestation de formation à la "Prévention des maladies chroniques par l'activité physique et sportive"

Destiné aux éducateurs sportifs, cet enseignement de 49 heures sera proposé en 2020 aux Africains à titre gracieux à raison d'une inscription pour un médecin en formation.

Le programme proposé sera identique à celui qui fait déjà l'objet de notre collaboration avec la Fédération nationale des clubs omnisports (FNCOS) qui a abouti en 2019 à la formation de 120 éducateurs sportifs.

4.5. Publications (Claude Piard)



L'activité éditoriale 2019 a été marquée par 3 événements :

- D'abord une gazette totalement rénovée tant au niveau de la forme, grâce à l'investissement de Philippe Brossard que nous remercions vivement, que des contenus tournés désormais vers la perspective des Jeux 2024.
- Ce changement d'orientation a été l'occasion de matérialiser le bilan des 6 dernières années à travers un ouvrage paru en deux tomes aux éditions L'Harmattan.
- Enfin, l'ouvrage recensant les actes du colloque 2017 qui s'est tenu à Angers est arrivé juste à point ... pour la clôture de celui de 2019. Intitulé *Entraîner, Animer, Former, Eduquer. De l'éthique*

à la pratique dans l'univers du sport, il constitue une remarquable et utile contribution à la réflexion sur la formation des cadres du monde sportif.

4.6. Les cercles Pierre de Coubertin

4.6.1. Le Cercle Pierre de Coubertin du Val-d'Oise (Jean-Marie Turgis)



Le Cercle du Val-d'Oise est une association non déclarée, rattachée au CDOS 95 et structure déconcentrée du CFPC, sans statuts et sans financements ni trésorerie.

Nous nous réunissons tous les 3 mois. De nombreux sujets sont abordés :

- Étude d'un partenariat avec la DDCS 95.
- L'évolution de la gouvernance du sport en France.
- L'organisation des attributions des distinctions dans notre département.
- L'organisation du colloque d'octobre 2019 à l'Îleps de Cergy *L'Olympisme, un miroir et un aiguillon pour des sociétés en mutations*.
- Étude de l'archivage des documents touchant le sport et l'olympisme dans notre département.
- Accompagnement aux formations « Olympisme et citoyenneté » du CDOS 95.
- Suivi de l'organisation des JOP Paris 2024 en Val-d'Oise.
- Participation à la démarche Classes olympiques sciences et sport du CRITT Sport Loisirs.
- Participation à la mise en place du Service national universel dans notre département.
- Participation à la manifestation handidécouverte et à la parution du livre blanc sur le handicap dans le Val-d'Oise.
- Voyage au Musée olympique de Lausanne.

Nous souhaitons que notre Cercle reste un lieu de réflexions, de propositions et d'actions sur des sujets tels la citoyenneté, l'éthique du sport, sciences et sport, ... en direction de tous les publics et en mobilisant les acteurs territoriaux sur des projets concrets.

4.6.2. Le Cercle Pierre de Coubertin du Nord (Colette Andrusyszyn)



Le Cercle Pierre de Coubertin du Nord aide à développer, à fédérer des initiatives qui rapprochent toutes les populations, de tous âges et tous milieux, autour des valeurs de l'olympisme.

Depuis 2018, la ville de Wattignies s'est mobilisée pendant cinq jours pour partager cinq valeurs de l'olympisme, initiative relayée depuis par la ville du Quesnoy.

A travers ces 5 valeurs que porte l'olympisme, la Semaine Pierre de Coubertin mobilise les acteurs locaux autour de projets communs pour que, à travers des actions concrètes, tous les citoyens puissent vivre au quotidien ces 5 principes de vie en société. Lors de la Semaine 2019 à Wattignies pilotée par le service des sports et de la culture de la ville, toutes les structures et les habitants ont débordé de créativité. Ainsi :

- La journée de l'AMITIE a été célébrée en dansant, en nageant par toute la population en investissant les salles de sport et piscine organisées à cet effet.
- Le RESPECT de la règle, des autres et de soi-même a été porté par le club de volley-ball, auprès des classes primaires et de collèges tout en découvrant le volley assis avec le public handisport. Cette journée a été enrichie d'une exposition sur les Jeux olympiques antiques et modernes animée par le CDOS d'un quiz auprès des enfants.
- La CITOYENNETE a été illustrée avec les Jeunes et leurs parents, les clubs, en organisant un Baby forum pour faire découvrir la pratique sportive aux enfants de 3 à 7 ans, vrai projet éducatif de territoire. Le Conseil Municipal des Enfants a participé pour valoriser l'engagement citoyen.
- L'EXCELLENCE a été vécue avec le CREPS de Wattignies, ses athlètes espoirs et Haut-Niveau, ses éducateurs en formation, le handisport autour du concept "à chacun son excellence".
- La FRATERNITE a associé l'Institut médico éducatif et la Ligue de Roller pour une journée de partage.

Une séance théâtrale avec un établissement spécialisé pour personnes en situation de handicap a rapproché les arts et le sport dans une même démarche créative.

Une soirée festive a clôturé cette semaine par la remise des Labels Pierre de Coubertin aux acteurs organisateurs de la collectivité locale, du monde associatif, sportif, culturel et social, du monde de l'éducation et aux citoyens engagés.

Le Cercle du Nord a incité à le rejoindre d'autres municipalités telle « la Semaine de l'olympisme du Quesnoy » en 2019 et si le COVID n'avait pas sévi nous serions dans l'organisation de la 3^{ème} édition de la Semaine Pierre de Coubertin de Wattignies en ce moment.

A la question souvent posée par les territoires « *Comment faire pour bien vivre ensemble ?* », nous répondons « *Il suffit d'en avoir envie !* ».

Maurice Vandenaebel, directeur du pôle Sport/Culture de la ville de Wattignies, remercie Colette Andrusyszyn pour son rapport qu'il complète en précisant l'implication d'une animation "Sport-Santé-Séniors". Ainsi toute la population est concernée, à tous les âges. La mobilisation se développe d'année en année, à tel point que la semaine programmée à cette période – et qui n'a pu être organisée en raison de la crise – ne pouvait plus tenir sur cinq jours.

4.6.3. Le Cercle Pierre de Coubertin de Saône-et-Loire (Bernard Ponceblanc)



Le projet du CDOS 71 s'articule à travers un double enjeu :

- Le partage des valeurs de l'olympisme : Amitié, Respect, Citoyenneté, Excellence, Fraternité.
- L'amélioration de la pratique sportive pour tous sur tous les temps de vie.

Le concept est : 5 jours, 5 anneaux de couleur, 5 valeurs, 5 publics.

Près de 1 000 personnes ont participé à ces journées pour un budget réalisé de 6 000 euros.

Cette action a été programmée du 13 au 17 mai 2019 à Chalon-sur-Saône.

En plus de cette semaine, une conférence a été organisée le 23 mai en présence d'André Leclercq sur le thème « *Partageons l'olympisme* » en collaboration avec l'Association départementale pour un sport sans violence et pour le fair-play. A noter l'intervention en après-midi dans les classes olympiques du Collège Jean Vilar de Chalon-sur-Saône.

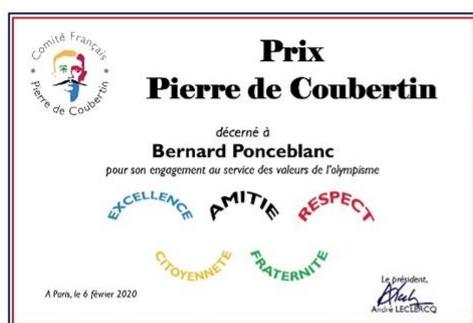
Une exposition sur les valeurs générées pendant la semaine *Cercle Pierre de Coubertin* a également été mise en place lors du Forum des clubs le 7 Septembre 2019 à Chalon-sur-Saône. Plusieurs milliers de personnes sont venus sur notre stand.

Le CDOS 71 a décidé de récidiver en 2020.

Le président remercie ses collègues en précisant que d'autres activités existent : le Cercle de Seine-et-Marne, des actions en Auvergne, ...

En ce qui concerne les cercles régionaux Pierre de Coubertin, le Cercle Bernard Jeu (Cercle Hauts-de-France) a relancé ses activités, le Cercle Ile-de-France a vu son installation être repoussée en raison des grèves puis de la situation sanitaire, le Cercle PACA se crée à l'occasion du colloque 2021 à Nice, un Cercle Normandie pourrait voir le jour bientôt, ...

4.7. Récompenses



Le **prix Pierre de Coubertin 2020** est attribué à Bernard Ponceblanc pour l'organisation à Mâcon du 12^{ème} *Forum International des Écoles Pierre de Coubertin* en août 2019.

Le **Label Pierre de Coubertin** est délivré sous forme d'un kakémono (comme ici pour les organisateurs de la « *Semaine Pierre de Coubertin à Wattignies : cinq jours pour cinq valeurs* ») afin qu'ils puissent afficher leur engagement au service des valeurs de l'olympisme dans leur salle de sport, le hall d'accueil de leur établissement...



Un Label national Pierre de Coubertin 2019 est attribué à l'ILEPS pour l'organisation du colloque de Cergy-Pontoise.



Le premier **IRIS Pierre de Coubertin** a été attribué en 2019 à Laurence Munoz (université du Littoral-Côte-d'Opale) en raison de sa contribution aux publications du CFPC.



Les premiers **Coubertin d'or** seront attribués à Lausanne dans le cadre du 70^{ème} anniversaire.

4.8. Conclusions du président

André Leclercq souligne la dimension événementielle de l'année 2019 et souhaite que l'année 2020 soit davantage orientée vers les territoires nationaux avec le développement des cercles.

« *L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.* »

Le corps et l'esprit

Pourquoi se contenter d'un corps sain dans un esprit sain ? Il nous faut un esprit ardent dans un corps épanoui pour un équilibre harmonieux entre toutes les facultés de l'être humain. Cette eurythmie, chère à Pierre de Coubertin, fait écho à Platon pour qui l'éducation intellectuelle et sportive est au service de "l'excellence de l'âme".

La culture et l'éducation

Il en va de même ici. « *La culture n'a jamais empêché quelqu'un d'être un salaud* » comme dit Luc Ferry. L'éducation sans culture s'apparente au dressage comme le font extrémistes et autres intégristes. L'alliance des deux pose le sens de notre action.

En utilisant **le sport comme média de culture** et **l'olympisme comme vecteur d'éducation**, nous rendons vivant et vivifiant l'héritage de Pierre de Coubertin. Le sport imprègne tous les domaines de la culture générale qui est un instrument de compréhension du monde. Par l'olympisme, l'acquisition des connaissances et des compétences s'accompagne d'une éducation du caractère, d'une ouverture culturelle et d'un éveil à la responsabilité sociale.

Notre démarche est une **quête de sens** qui fait appel à notre intelligence analytique et à notre intelligence pratique :

- Réfléchir en permanence sur les valeurs du sport et de l'olympisme permet de passer des principes régulateurs (les "principes éthiques fondamentaux") aux principes de fonctionnement en perpétuelle évolution pour accompagner – voire guider - l'évolution de la société vers toujours plus d'humanisme.
- Manipuler les vertus du sport et de l'olympisme dans des actions éducatives locales permet d'accéder à l'utilité des valeurs.

Tels sont les objectifs de nos cercles que nous évoquerons au point 8.3 de notre ordre du jour car ils sont les outils de notre développement.

L'enjeu

Le président termine cette conclusion en rappelant que notre démarche est strictement positive. Pour (au lieu de) lutter contre les contrevaleurs nous promovons les valeurs :

- Pour lutter contre le racisme, nous expliquons et pratiquons le respect de l'autre garanti par l'égalité des chances de la rencontre sportive.
- Pour lutter contre le dopage et les tricheries, nous expliquons et pratiquons le respect de soi.
- Pour lutter contre les incivilités, nous expliquons et pratiquons le respect de la règle.
- Pour lutter contre la sédentarité, l'obésité, la maladie, nous expliquons et pratiquons une activité saine.
- Etc...

L'enjeu de cette assemblée générale est une mobilisation pour faire que l'olympiade parisienne soit l'occasion de partager dans nos territoires l'olympisme comme une culture de la fraternité !

Résolution n° 3 : l'A.G. approuve à l'unanimité le rapport moral.

5. Rapport financier du trésorier (Francis Aubertin)

Bilan 2019¹

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
Immobilisations corporelles :		Fonds propres :	
Mobilier de bureau		Réserves	50 281,87
Matériel et Outillage		Report à nouveau	24 549,98
Informatique	450,00	Résultat de l'exercice	178,62
Matériel divers		Provisions	
Stocks :	12 500,00		
		Dettes	
		Avances ou acomptes reçus	
Charges constatées d'avance		Fournisseurs	
		Autres	
Créances	272,60		
Valeurs mobilières de placement		Produits constatés d'avance	
Livret A	57 758,04		
Disponibilités banques ou CCP			
Banque	3 389,83		
Caisse	640,00		
Total de l'actif en euros	75 010,47	Total du passif en euros	75 010,47

1. Fac-similé : l'original, dans son format réglementaire, a été mis à disposition sur le site web du CFPC (en page "Le Comité").

On observe en 2019² un résultat positif de 179 € grâce à une reprise sur provision à hauteur de 24 500 €.

Le Bilan s'équilibre à 75 010 € à comparer aux 88 157 € de 2018.

Dans ce cadre, les dépenses pour les services extérieurs sont passées de 33 144 € à 34 758,19 €, dont 18 886 € pour les publications (9 696 € en 2018), et 15 360 € pour les frais de missions (7 870 € en 2018).

En ce qui concerne les recettes, elles sont en progression. Les cotisations sont de 13 835 € (7 802 € en 2018). Il faut ajouter une aide du CNOSF de 9 000 € (4 000 plus 5 000 € de rattrapage de l'aide 2018 non versée). A noter la subvention de la Mairie de Paris à hauteur de 800 € et aucune subvention de l'Etat.

6. Rapport du vérificateur aux comptes (Bernard Saint-Jean)

« En application du mandat qui m'a été confié lors de votre dernière assemblée générale et au regard des états comptables présentés, j'ai vérifié les comptes 2019 du Comité français Pierre de Coubertin.

- Le compte de résultat au 31 décembre 2019 présente un total de produits d'exploitation de 66 566 € et de charges d'exploitation de 66 387 €.
- Le résultat de l'exercice fait ressortir un résultat positif de 179 €.
- Le bilan s'équilibre quant à lui, à 75 010 €.

Je propose à votre assemblée générale de donner le quitus et de voter favorablement le compte rendu financier de l'exercice 2019 de votre comité. »

Résolution n° 3 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019.

7. Cotisations et budget prévisionnel

7.1. Cotisations 2020 et 2021

Membre actif – personnes physiques	30,00 €
Membre actif – Personnes morales	
• Fédérations	130,00 €
• Organismes régionaux, départementaux et clubs	60,00 €
Membre actif – Collectivités locales/territoriales	
• Plus de 100.000 habitants	240,00 €
• De 50.000 à 100.000 habitants	160,00 €
• Moins de 50.000 habitants	100,00 €
Membre bienfaiteur (minimum)	160,00 €

Ce tarif (identique au tarif 2019) est approuvé à l'unanimité.

2. Le compte de résultat 2019 a été mis à disposition sur le site web du CFPC.

7.2. Budget prévisionnel 2020³

CHARGES	(en euros)	PRODUITS	(en euros)
ACHATS		CHIFFRES D'AFFAIRES	
Eau, gaz, électricité, fournitures	1 000	Total	0
Total	1 000	Subventions ; Etat	5 000
SERVICES EXTERIEURS		Région	
Charges locatives	150	(Ville ou département de Paris)	2 000
Autres		Total	7 000
Total	150	Autres : Aide du CNOSF	5000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS (frais et missions)	23 100	Total	5 000
Total	23 100	MECENAT PARRAINAGE	
Total IMPOTS, TAXES	1 800	Adhésions	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Cotisations	14 000
Cotisations, adhésions	1 450	Autres :	
Total	1 450	Total	14 000
		PRODUITS FINANCIERS	
		Réserve	1 500
		Total	1 500
AUTRES : Bénévolat	15 000	AUTRES : Bénévolat	15 000
Total	15 000	Total	15 000
TOTAL DES CHARGES	42 500	TOTAL DES PRODUITS	42 500

Ce budget prévisionnel, réalisé en octobre 2019, est devenu complètement irréaliste compte tenu de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et financières. Le budget ne cessera

3. Fac-similé : l'original, dans son format réglementaire, a été mis à disposition sur le site web du CFPC.

d'évoluer dans ces conditions d'incertitude. De plus il ne tient pas compte du 70^{ème} anniversaire évoqué par ailleurs.

Il sera ajusté en raison de la recherche de "partenariats" pour l'année du 70^{ème} anniversaire :

- Aide financière du CNOSF.
- Subventions.
- Fonds de dotation Héritage Paris 2024.
- Mécénat ou partenariat avec la Fondation du sport français "Henri Sérandour".
- Mécénat de compétences afin d'installer une coopération durable dans les territoires.

En conséquence, le président sollicite un acte de confiance de la part de l'assemblée générale.

Résolution n° 4 : l'Assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel tel qu'il a été établi fin 2019 en sachant pertinemment que le budget 2020 réalisé sera très différent compte tenu des impacts économiques et financiers de la crise sanitaire et de la prise en compte, alors non prévue, du 70^{ème} anniversaire. Elle fait confiance au Conseil d'administration pour équilibrer au mieux les comptes 2020.

8. Projets 2020

8.1. Récompenses du CFPC (Thierry Messina)

Un document a été réalisé sur la Charte et conditions de délivrance des différentes récompenses du CFPC. Ces différentes distinctions ont un caractère de prestige et leurs délivrances ne doivent ni de peuvent être envisagées sans discernement.

8.1.1. Prix Pierre de Coubertin

Si les conditions le justifient, il est remis annuellement à un dirigeant ou à une instance organisant dans l'année une manifestation exceptionnelle promouvant l'olympisme comme une culture universelle de la fraternité. Des prix régionaux ou départementaux pourraient être délivrés par nos cercles à partir d'une maquette définie nationalement.

8.1.2. Label Pierre de Coubertin

Les labels sont délivrés à des organismes (nationaux, régionaux, départementaux) qui s'impliquent dans l'organisation de manifestations du CFPC et de ses cercles (associations - sportives ou non -, collectivités locales, établissements d'enseignements, CREPS, centres sociaux, établissements spécialisés...). Ce label est délivré de préférence sous forme d'un kakémono.

8.1.3. Iris Pierre de Coubertin de l'AFSVFP

Il récompense un travail qui apporte à la connaissance du sport et de l'olympisme en matière d'héritage culturel patrimonial relançant, réactivant, actualisant ou recentrant le message de Pierre de Coubertin. Par ailleurs, les récompenses de l'AFSVFP nous offrent aussi la possibilité - chaque année - de récompenser une autre personne (diplôme ou lettre de félicitations).

8.1.4. Diplômes d'honneur et/ou de participation à l'occasion d'un évènement.

A la discrétion du CFPC et des cercles.

8.1.5. Médaille Pierre de Coubertin, dénommée Coubertin d'or, d'argent ou de bronze.



Ces médailles mettent à l'honneur l'action engagée dans la durée de celles et ceux - personnes physiques ou morales - qui œuvrent pour la promotion de l'olympisme dans l'héritage de Pierre de Coubertin. Remise des premières médailles à Lausanne (13 et 14 novembre 2020) et à l'Assemblée générale ordinaire et électorale du jeudi 1^{er} avril 2021.

8.2. 70^{ème} anniversaire du CFPC (Jean Vintzel)

L'idée de fêter les 70 ans en 2020 du Comité français Pierre de Coubertin s'est transformée en projet pour un déplacement à Lausanne les 13 et 14 novembre 2020.

Au programme :

- Dépôt de gerbe sur la tombe de Pierre de Coubertin.
- Visites guidées du CIO et du Musée olympique.

36 membres du C.A., dont certains accompagnés, et quelques sympathisants actifs au sein du CFPC, ont fait part de leur intention de participer, intention qui devra être confirmée pour le 30 septembre au plus tard.

Le nombre potentiel de participants s'inscrit dans la limite de 40 recommandée par le CIO et le Musée.

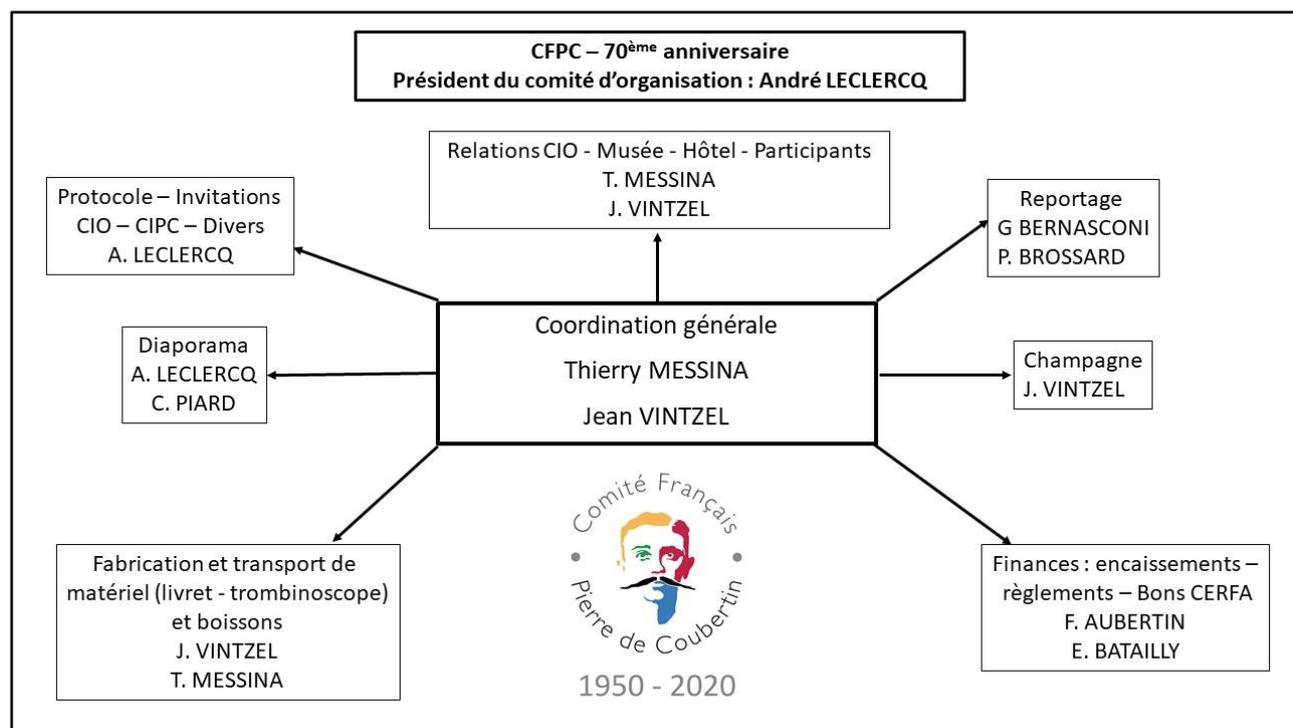
Les frais inhérents à ce déplacement sont à la charge des participants.

Le CFPC assurera néanmoins le règlement de quelques dépenses annexes qui feront l'objet d'une ligne particulière non inscrite dans le projet de budget 2020 qui vous est soumis ce jour.

Outre l'intérêt pour les participants de visiter le CIO et le Musée olympique récemment rénovés, ce déplacement sera l'occasion

- d'une opération de relations publiques, de communication et de valorisation du CFPC sur place et en France ;
- de témoigner la gratitude du Comité à certains de ses serviteurs.

Au nombre des initiatives en réflexion pour agrémenter le séjour et prolonger agréablement l'anniversaire, du champagne étiqueté au logo du CFPC sera proposé dans des conditions qui vous seront communiquées prochainement.



Sous la présidence d'André Leclercq, le comité d'organisation coordonné par Thierry Messina et votre serviteur remercie les personnes ayant manifesté de l'intérêt pour cette initiative.

Ils forment, avec vous tous, des vœux ardents pour que cette période de grande instabilité ne vienne pas perturber l'organisation de la manifestation.

8.3. "Olympisme et fraternité" : stratégie de développement des cercles (André Leclercq)

Dans le trinôme des valeurs de la République, les deux premiers termes - liberté, égalité - désignent des principes sur lesquels on peut légiférer pour exiger. Cependant il n'y a pas de loi sur la fraternité qui apparaît, au-delà de la famille, comme un idéal social, un désir d'association. La fraternité est une obligation éthique.

L'olympisme est un lieu privilégié d'éducation qui permet de comprendre que le sport est source d'enseignement moral et civique.

Le projet : "**Olympisme et fraternité**" a pour objet de mobiliser différents acteurs dans les territoires au sein de « Cercles Pierre de Coubertin » qui rassemblent sur des projets autour des valeurs de l'olympisme et du sport. Il s'agit d'expliquer, comprendre, partager l'olympisme comme une culture de la fraternité.

8.3.1. Les cercles Pierre de Coubertin

Les Jeux olympiques et paralympiques sont au service de *l'olympisme*, articulé autour de trois valeurs fondamentales : l'**excellence**, l'**amitié** et le **respect**. Pour que l'olympisme apporte ses valeurs à tous, il faut faire œuvre de **citoyenneté** par l'engagement (bénévole ou non) de toutes les forces vives. L'objectif est le bien-être pour chacun, le bien vivre ensemble pour tous : l'olympisme est une culture de la **fraternité**.

Les cercles Pierre de Coubertin sont les outils de cette mobilisation. Ils sont des lieux ouverts de rassemblement auprès des CROS/CDOS (les CTOS pouvant ici jouer à la fois le rôle de CROS et celui de CDOS) pour que les acteurs de leurs territoires construisent un projet commun dans la démarche "Olympisme et fraternité".

Les CROS/CDOS sont alors les incitateurs de la mobilisation. Ainsi, au-delà de ce qu'ils font, ils font faire par d'autres, ils aident à faire, ils sont les instigateurs d'un mouvement territorial citoyen.

Il n'est nullement - a priori - obligatoire de créer une association de droit. Deux personnes suffisent : un président (l'animateur) et un vice-président (qui garantit la présence du CROS/CDOS dans le pilotage et vérifiant que l'action d'un cercle ne se substitue à aucune autre).

8.3.2. Les cercles régionaux

Le Comité français Pierre de Coubertin se mobilise pour que l'idéal olympique permette à chaque quartier, à chaque village, de COMPRENDRE, dès l'école, le sport comme un lieu de fraternité.

Il s'agit de s'inscrire dans la même démarche que celle qui avait conduit le CNOSF à délivrer un nouveau message, "cent ans après", avec la publication de *Pour un humanisme du Sport* à l'occasion du Congrès du Centenaire du CIO à Paris en 1994, sous la direction de Bernard Jeu. « Parmi toutes les recherches auxquelles le sport peut donner lieu – et elles sont nombreuses : techniques, médicales, économiques, sociologiques, historiques, psychologiques – une place capitale, essentielle doit être accordée, réservée à la question du sens ».

Pour cela il convient de mêler universitaires et sportifs afin d'analyser le sport de manière transdisciplinaire dans le souci fondamental de comprendre le sport comme culture à part entière.

Les cercles régionaux ont une vocation pédagogique propre (publications, colloques, séminaires, tables rondes, témoignages ...) mais aussi archivistique et documentaire en mobilisant les universités aux côtés des dirigeants sportifs sur des programmes pluriannuels concrets.

8.3.3. Les cercles départementaux

Le Comité français Pierre de Coubertin se mobilise pour que l'idéal olympique permette à chaque quartier, à chaque village, de VIVRE, dès l'école, le sport comme un lieu de fraternité.

L'éducation morale vise les comportements. Elle s'appuie sur des valeurs et, pour que l'olympisme nous aide à bien vivre ensemble, on passe de cinq anneaux à cinq valeurs. Directement vécue, cette morale relève alors d'un assentiment interne (et non d'une obligation externe).



Les cercles départementaux ont pour mission de rassembler les différents acteurs locaux (associations, municipalités, écoles, établissements d'Etat, centres sociaux, instituts spécialisés et bien d'autres...) autour de projets communs, afin de faire partager dans l'action concrète ces cinq valeurs cardinales, de faire en sorte qu'elles diffusent dans toute la société, tous les secteurs, dans les populations de tous âges.

Une attention particulière doit être apportée aux sites Pierre de Coubertin⁴ pour montrer que choisir ce nom pour une école, une salle de sport, une rue... a un sens profond pour notre vie sociale au bénéfice du bien vivre ensemble.

4. Les sites Pierre de Coubertin sont publiés sur le site web du CFPC (page "Pierre de Coubertin").

8.4. Agenda 2020/2021 (Thierry Messina)

- Bureau exécutif le jeudi 2 juillet de 10h à 12h par visioconférence

Reprise des réunions « physiques »

- Bureau exécutif le jeudi 10 septembre 2020 de 10h00 à 12h30
- Conseil d'administration le jeudi 8 octobre 2020 de 10h00 à 12h30
- Bureau exécutif le jeudi 5 novembre 2020 de 10h00 à 12h30
- **Vendredi 13 et Samedi 14 novembre 2020 : Lausanne - 70ème anniversaire**
- Bureau exécutif le jeudi 10 décembre 2020 de 10h00 à 12h30
- Conseil d'administration le jeudi 14 janvier 2021 de 10h00 à 12h30
- Bureau exécutif le jeudi 4 février 2021 de 10h00 à 12h30
- Conseil d'administration le jeudi 11 mars 2021 de 10h00 à 12h30
- **Assemblée générale ordinaire le jeudi 1^{er} avril 2021 de 10h00 à 12h30**
- **Assemblée générale électorale le jeudi 1^{er} avril 2021 de 14h30 à 16h30**

9. Colloque 2021 (Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario)

Partenaires du colloque : le **Musée national du sport** et l'**Université Côte d'Azur**.

Programme sur 3 jours :

du **13 au 15 octobre 2021**



J1 : 14h-18h Musée national du sport

- 14h-16h : Accueil et visite organisée du Musée
- 16h-18h : Ouverture du colloque
 - ◆ Interventions protocolaires
 - ◆ Présentation du Musée national du sport et de ses collections (accent sur la dimension artistique)
- 18h : départ pour Sophia Antipolis et installation à l'hôtel + dîner

J2 : SKEMA Business School

- Conférence(s) + Tables rondes sur partie des sous-thèmes

- Dîner de gala

J3 : 9h-12h

- Poursuite des tables rondes sur sous-thèmes + conférence de clôture
- Moment protocolaire marquant la fin du colloque
- Transfert vers aéroport et gares

Bernard Maccario précise que le comité scientifique sera mis en place sur le **thème de l'art, du sport et de l'olympisme** afin de déterminer une note de problématique qui explicite l'objet même du colloque en accord avec les instances du CFPC. Sur cet objet sera lancé un appel à communication en relation avec l'Université Côte d'Azur. Un comité d'organisation prendra en charge les dispositions pratiques.

Ivan Coste-Manière donne des précisions sur l'articulation entre l'université elle-même et sa propre école, membre de l'université, bien structurée pour accueillir le colloque. Il a déjà bien avancé sur la question des transports. Sur le plan organisationnel il propose des choix qui seraient peut-être moins académiques mais plus fonctionnels et adaptés à la convivialité et à l'accueil, y compris un programme social pour les accompagnants. Ce colloque doit allier la rigueur scientifique avec des intervenants de haut niveau (en densité et en qualité) avec le plaisir d'être et de faire ensemble.

10. Questions diverses

10.1. Déménagement (Thierry Messina)

1^{ère} étape

Courant mars, à la suite de rumeurs persistantes et d'un échange téléphonique entre André Leclercq et Stéphane Goudeau, directeur général du CNOSF, il a été acté qu'à la sortie de la crise sanitaire, nous devons quitter le local que nous occupons actuellement au Comité olympique pour rejoindre un groupe d'associations rue Sainte Hélène relativement proche (400 mètres) du CNOSF. La raison est motivée par l'accroissement des effectifs de ce dernier. Pour autant, le Comité olympique accorde au CFPC le maintien de l'adresse du siège social au 1 avenue Pierre de Coubertin et la conservation de modalités pratiques (photocopieuse, affranchissement, adresses courriel du CNOSF, etc...).

2^{ème} étape

Dès que la situation sanitaire sera revenue "à la normale", le déménagement du CFPC au 7 rue Sainte Hélène - 75013 Paris sera programmé par un accord tripartite du CNOSF (qui assurera la logistique, sauf la mise en cartons), l'AFSVFP et le CFPC (déménagement en commun). L'opération pourrait se dérouler courant septembre.

3^{ème} étape

Depuis le 11 mai dernier (date de la fin du confinement), le CNOSF a rouvert ses portes à son personnel et aux élus selon des conditions strictes : distanciation, masques, gel hydroalcoolique, agencement des bureaux (4 mètres d'écart entre deux postes de travail). Si la possibilité d'avoir accès à notre boîte aux lettres est admise, il est plus que fortement déconseillé de nous rendre physiquement au comité, même pour une réunion en petit nombre. La reprise "physique" de nos réunions au CNOSF est espérée pour septembre avec en ligne de mire notre déménagement au 7 rue Sainte Hélène.

10.2. Interpellation

A l'occasion des questions diverses, Eric Kueny, responsable du service des sports de la mairie de Village-Neuf (Haut-Rhin), une ville très mobilisée sur les valeurs olympiques, s'interroge pour savoir si la semaine Pierre de Coubertin est une plus-value ou si elle est en concurrence avec les actions du Comité olympique. Le président lui répond qu'il ne peut, en aucun cas y avoir concurrence, les cercles sont aux cotés des CROS/CDOS. Son collègue du Nord, Maurice Vandenaebel, lui répond dans le même sens. Wattignies est également labellisée "Terre de Jeux" et la commune fait ses choix sans qu'il y ait concurrence ou opposition. Eric Kueny est intéressé de savoir s'il existe un cercle Pierre de Coubertin dans le Grand Est sur lequel il pourrait s'appuyer ou si là n'est pas l'occasion d'en créer un. Bruno Guillotin lui répond qu'il est en contact avec Agnès Raffin pour en créer un en Moselle ; dans cette grande région qui comprend dix départements, il pense que la priorité est au local, au départemental, avant de penser au régional. Ivan Coste-Manière cite l'exemple PACA où la volonté est de rassembler CROS et CDOS pour mener un projet commun, chapeauté par la commission des présidents, dans un simple souci d'harmonisation. Le Cercle PACA est alors "le bras armé" de tous. A la question de savoir s'il existe un cahier des charges, la réponse du président est négative pour laisser l'initiative à chacun et l'on peut s'appuyer sur les exemples présentés sur le site du Comité⁵. L'important est de faire, de lancer un projet, et c'est en rassemblant les acteurs locaux sur ce projet que se crée une cercle Pierre de Coubertin. Colette Andrusyszyn va dans le même sens en insistant sur le fait que l'on fonctionne sur des principes alors que l'existence d'un cahier des charges nuirait à la créativité des territoires. Eric Kueny conclut cette discussion en annonçant qu'il organisera une Semaine Pierre de Coubertin cet été à Village-Neuf.

Le président estime que c'est une belle manière de terminer cette assemblée générale en rappelant que l'AMF (Association des maires de France) et l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport) ont publié des articles sur la Semaine Pierre de Coubertin.

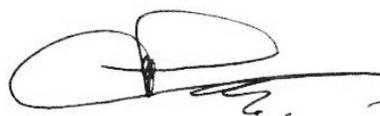
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h20 en se félicitant d'une part de la qualité des différentes interventions, et d'autre part du nombre de participants à cette assemblée générale.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina

5. Les diaporamas des Semaines Pierre de Coubertin à Wattignies 2018 et 2019 sont disponibles sur le site web du CFPC en page "Activités".